



FNC

Flash Info

n°110 – 20 mars 2009 (1/1)

DE NOUVELLES EQUIVALENCES ENTRE LE BPJEPS ET LE BPREA

Un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, du 16 février 2009 modifiant l'arrêté du 2 octobre 2007, fixe de nouvelles équivalences entre le diplôme sportif BPJEPS (nécessaire pour l'enseignement de l'équitation) et le BPREA.

Ces équivalences permettent aux détenteurs de BPJEPS de valider un certain nombre d'Unités Capitalisables (UC) du BPREA. Ainsi, un titulaire du BPJEPS, n'a pas à passer toutes les épreuves du BPREA pour l'obtenir.

L'arrêté du 2 octobre 2007 octroyait déjà 4 équivalences. Celui du 16 février 2009 ajoute à cette liste deux nouvelles UC. Ainsi, le titulaire du BPJEPS « possède » maintenant 6 des douze UC du BPREA.

La FNC, qui a souhaité dans son Livre Blanc plus de cohérences entre les diplômes sportifs et agricoles, se félicite de ces nouvelles dispositions qui faciliteront l'installation de jeunes porteurs de projet, notamment dans des activités de diversification équestre.

MODIFICATION DE LA LISTE DES CENTRES DE COLLECTE DE SPERME DES EQUIDES AGREES POUR LES ECHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES

L'arrêté du 24 janvier 2008 fixant les conditions d'agrément des centres de collecte de sperme d'équidés (cf. Flash Info n°87) fixe notamment les conditions d'agrément des centres de collecte de sperme destiné aux échanges intracommunautaires. Une récente note du

Ministère de l'Agriculture (DGAL) présente la liste actualisée des centres de collecte agréés pour les échanges intracommunautaires.

La liste des 23 établissements français est disponible auprès de la FNC.

LA FNSEA LANCE UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION AUTOUR DES METIERS DE L'AGRICULTURE

Soucieuse de redonner aux métiers de l'agriculture une image positive dans le but d'attirer les jeunes vers le secteur, la FNSEA a lancé une vaste campagne de communication sur le thème « **L'agriculture, des métiers à la mode** ». Ainsi, pendant 7 mois, plus de 370 spots seront diffusés sur les principales chaînes de télévision. Par ailleurs, un site internet (www.metiersdelagriculture.fr) présentera les différents métiers et les formations pour y accéder.

Les objectifs de cette campagne sont :

- d'améliorer l'image du monde agricole et l'inscrire dans l'avenir,
- d'informer sur les métiers et montrer leur diversité,
- de susciter l'intérêt des jeunes et marquer leurs esprits.

Pour tout savoir sur cette campagne ambitieuse, connectez-vous sur le site de la FNSEA (www.fnsea.fr)



LAGRICULTURE, DES METIERS A LA MODE !

www.metiersdelagriculture.fr

